

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.
DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT**

Séance du 1er Juillet 2024 _____

L'an Deux Mil Vingt Quatre _____

Et le Premier Juillet _____

A Dix Huit heures, le C.C.A.S de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Madame RAVET Véronique

Présents : Mmes RAVET V. - GUILLAUBEZ C. – COLOMBET M. – RHODET F. - Y. OZDEMIR - DE MATOS C. - HUMBERT S. – ARVEUX F. - MAZELLIER M. - MARTELET S. - Mr C. CERQUEIRA -

ABSENTS : CHAPRON C. - PERRIER-MICHON F. (Excusés)

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au C.C.A.S.	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
13	13	11

Date de la Convocation

21.06.2024

OBJET

Subventions actions sociales
Programmation 2024

Rapporteur : V. RAVET

Véronique RAVET informe que depuis le 1er janvier 2018, Haut-Bugey Agglomération est devenue compétente en matière de politique de la ville.

Cette compétence intègre le pilotage du Contrat de Ville signé le 3 juillet 2015.

Haut-Bugey Agglomération est également compétente sur les thématiques relatives aux projets de développement urbains, de développement local et d'insertion économique et sociale, ainsi que pour les dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

Véronique RAVET rappelle le principe de l'appel à projet, qui est traditionnellement lancé lors des déjeuners politique de la ville (le 12.12.2023). La plaquette a été transmise à l'ensemble des porteurs de projet leur spécifiant toutes les modalités et une attention particulière a été apportée pour qu'une meilleure coordination des projets ait lieu. Un point de présentation sur les cités éducatives (nouveau dispositif) a aussi été fait pour que chacun comprenne bien les enjeux des deux dispositifs qui se veulent complémentaires.

PRINCIPE :

Les porteurs de projets déposent un dossier décrivant leur action et leur demande de financement. Le projet d'action est étudié en Comité technique puis validé en comité de pilotage si retenu.

Ce projet doit impérativement correspondre aux attentes des financeurs, et s'inscrire dans le cadre du contrat de ville.

Pour rappel les axes prioritaires pour 2020/2023 sont :

- Améliorer le cadre de vie et envisager le renouvellement urbain
- Rapprocher les entreprises et les habitants / construire des parcours coordonnés vers l'emploi et la formation
- Réduire la précarité sanitaire et aider au « aller mieux »
- Créer les conditions d'un environnement scolaire favorable.
- Favoriser le sentiment de tranquillité et prévenir la délinquance
- Contribuer au vivre ensemble.

Et les axes transversaux sont :

- Favoriser l'égalité Femme/Homme
- Communiquer de manière adaptée avec les habitants des quartiers prioritaires
- Décloisonner les approches

Pour rappel, l'année 2024 est une année de transition avec un contrat de ville 2024/2030 en cours d'écriture et une articulation à trouver avec la cité éducative, qui vient tout juste d'être renouvelée pour la période 2024-2026. (année civile)

Pour la programmation 2024 du contrat de ville, c'est 60 dossiers qui ont été déposés et étudiés en comité technique les 6 et 21 Mars dernier. Le comité de pilotage réuni le 22 mai dernier a validé cette programmation.

Véronique RAVET expose les éléments de programmation 2024 actés en COPIL, dont elle propose que des actions soient financées par la commune.

Le Conseil Municipal de BELLIGNAT finance des actions pour une somme pouvant aller à 14 000 €.

Le CCAS de BELLIGNAT finance des actions à hauteur 6 500 € auquel s'ajoute le financement du Programme de réussite éducative (PRE) pour 8 000 € cette année.

<p><u>Centre Social et Culturel Jacques Prévert</u></p>	<p>Jardinons notre santé au Pré des saules</p>	<p>Cette année les actions seront orientées vers une sensibilisation à la santé physique et mentale. L'activité physique de l'éco-jardinage et la pratique du jardinage-cuisine bio auront un impact positif sur la santé physique (prévention obésité et diabète) L'expérience d'une activité collective, l'immersion dans un lieu de bio-diversité, l'initiation à des pratiques d'auto-suffisance, développeront la résilience psychologique des jardiniers avec un impact positif sur la santé mentale. La sensibilisation aux enjeux environnementaux et à l'économie circulaire viendra en faveur de la santé environnementale.</p>	<p>2 000 €</p>	<p>Cadre de vie et Renouvellement urbain</p>
<p><u>Centre Social et Culturel Jacques Prévert</u></p>	<p>Projet Horizon Féminin</p>	<p>Renforcer l'estime de soi et la confiance : travailler sur les freins psychologiques pour préparer les femmes des QPV à s'engager activement dans leur parcours professionnel.</p>	<p>1 000 €</p>	<p>Vivre ensemble – cohésion sociale</p>
<p><u>Centre Social et Culturel Jacques Prévert</u></p>	<p><u>S'EPANOUIR PAR LE SPORT: ENSEMBLE VERS L'EMANCIPATION ET LE BIEN ETRE</u></p>	<p>Amélioration de la santé physique par la pratique régulière d'une activité physique Renforcement de la santé mentale et émotionnelle car l'activité physique contribue à réduire le stress et l'anxiété. Elle permet aussi d'améliorer l'estime de soi. Création de liens sociaux : lutter contre l'isolement social et favoriser le sentiment d'appartenance à un groupe. Expression de soi et développement personnel : Canalisation des émotions : Utiliser le sport comme plateforme pour l'émancipation des femmes afin de renforcer leur bien-être, promouvoir leur inclusion sociale et valoriser leur rôle dans la société.</p>	<p>1 000 €</p>	<p>Vivre ensemble – cohésion sociale</p>

Accusé de réception en préfecture
001-260103700-20240701-D_2024_07_01_01-DE
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

<u>Centre Social et Culturel Jacques Prévert</u>	CONSEIL CITOYEN JEUNES : ENGAGEONS NOUS POUR NOTRE QUARTIER	Initier à la mobilité douce (vélo) 1. Développer le pouvoir d'agir et la citoyenneté chez les jeunes en les encourageant à participer activement dans la vie locale et les processus décisionnels. 2. Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et la mixité de genre des jeunes en leur offrant des espaces sécurisants pour exprimer leur créativité et leurs idées 3. Renforcer les liens intergénérationnels et promouvoir le vivre ensemble en favorisant les échanges entre les jeunes, les habitants et les institutions locales. 4. Valoriser et reconnaître l'engagement des jeunes en leur offrant des opportunités de formation, d'expression et de collaboration avec les associations et les instances municipales.	1 000 €	Vivre ensemble – cohésion sociale
<u>CLIC HBA</u>	BIEN VIEILLIR DANS SON QUARTIER 2024	Aller à la rencontre du public dans les QPV-QVA pour préserver et accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans dans leur perte d'autonomie : en travaillant sur la précarité sociale, financière et sanitaire. - Retisser du lien social "mieux vivre dans son quartier" - Mobiliser les professionnels, les services de proximité et les habitants sur la question de l'isolement des seniors, le repérage de la détresse morale et faire de la prévention pour repérer, évaluer et orienter les situations de mal-être.	500 €	Vivre ensemble – cohésion sociale
<u>SPORTS ET METIERS 01</u>	PLATEFORME DE LA REUSSITE	Permettre le raccrochage en formation ou en emploi des jeunes déscolarisés de 16 à 25 ans. Pour répondre à cet objectif, les missions de SC et de FSM01 intégrées au programme viseront à: - Développer leur sentiment d'utilité et d'appartenance à la société, - Consolider leur "savoir être" (ponctualité, sérieux, sens des responsabilités...) - Valoriser leurs acquis et développer leurs compétences - Proposer des outils pour valoriser leurs expériences et les compétences identifiées - Permettre l'acquisition de connaissance par l'action	1 000 €	Emploi et développement économique
TOTAL :			6 500 €	

Cadre de vie et Renouveaulement urbain	2 000 €
Vivre ensemble – cohésion sociale	3 500 €
Emploi et développement économique	1 000 €
Laïcité, Citoyenneté et valeurs de la république	0 €

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le versement des subventions tel que définis ci-dessus.

Suivent les signatures,
Le Maire,
Présidente du CCAS

V. RAVET

